

# Infolettre - Décembre 2022



## MOT DU MAIRE



En cette fin d'année, mon texte renferme un double message, mais ce sont deux messages d'espoir.

Parlons d'abord des effets ressentis sur les finances à cause de l'augmentation du coût de la vie.

Nous ne faisons pas exception à la règle par rapport à ce qui se passe ailleurs et autour de nous. Nous avons dû nous adapter aux fortes hausses des prix et notre budget y a goûté, surtout que nous avons diminué le taux de taxation l'an passé, à cause de la nouvelle évaluation foncière.

La « cerise sur le *sunday* » : nous avons dû faire un emprunt pour terminer l'hôtel de ville, car les subventions promises ne seront octroyées qu'à la fin des travaux. Donc nous recevrons les chèques des subventions uniquement en 2023.

Pour le moment, la situation semble périlleuse, mais elle ne le sera pas et 2023 remettra les pendules à l'heure.

Je demeure très optimiste.

Passons maintenant à la partie plus festive de mon propos.

Cette année, nous aurons sûrement l'esprit à la fête et nous aurons le plaisir de nous rassembler librement, sans les contraintes que nous avons connues durant les deux dernières années. Comme ce temps est une période de vacances pour la majorité d'entre vous, nous espérons que le froid et la neige seront au rendez-vous afin de vous offrir la chance de pratiquer des sports d'hiver et de vous amuser en plein air.

Nous avons déjà envoyé un courriel au Père Noël pour l'inviter à venir nous rencontrer avant le début de sa grande tournée. Nous préparons une belle fête pour les petits et les grands qui croient encore à l'esprit de Noël.

En réponse à notre demande, les lutins sont déjà venus du pôle Nord et ont installé une boîte aux lettres, à côté de la patinoire, pour permettre aux enfants d'écrire au Père Noël.

Je profite donc de l'occasion pour vous offrir les vœux de la saison.

Le personnel et les conseillers se joignent à moi pour vous souhaiter un *Heureux temps des fêtes*. Soyez prudents et continuez à vous défier de la covid et de ses variants.

Jean-Paul Descoeurs, maire

# Séances du Conseil

Les séances du Conseil sont tenues en présentiel à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Lac-Simon au :  
849 chemin du Tour-du-Lac.

## DATES À RETENIR :

Séance ordinaire	Vendredi 2 décembre à 20 h
Séances extraordinaires	Vendredi 16 décembre à 19 h (budget)
	Vendredi 16 décembre à 19 h 30 (programme triennal d'immobilisation)

## Calendrier des séances du Conseil 2023

Normalement, sauf en cas d'exception, les séances du Conseil ont lieu tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois en 2023.

Pour consultez notre calendrier, visitez notre site internet à l'adresse suivante :

[Municipalité de Lac-Simon - Services aux citoyens - Conseil municipal - Dates des séances](#)

## Rôle d'évaluation en ligne

Saviez-vous que vous pouvez consulter, en un seul clic, le rôle d'évaluation foncière de toutes propriétés de la Municipalité de Lac-Simon sur notre site internet?

[www.lac-simon.net/taxation](http://www.lac-simon.net/taxation)



## Revitalisation du chemin du Parc

Depuis la mi-août, les travaux vont bon train sur le chemin du Parc afin d'embellir et de le rendre accessible à tous.

Un coin « jasette » a été aménagé et dès le printemps 2023, deux (2) toilettes compostables seront installées aux extrémités du chemin du Parc.

## NOUVEAU : Remorque pour les loisirs

En août dernier, la Municipalité de Lac-Simon a fait l'acquisition d'une remorque de type *Food truck*. Cette remorque sera bien utile lors des nombreuses activités et ce, été comme hiver.



## Parc des Montagnes Noires de Ripon



En octobre, la Municipalité de Lac-Simon a conclu une entente pour donner accès gratuitement au stationnement et au parc. De plus, pour les citoyens de Lac-Simon, une réduction de 15% est applicable sur toute location et hébergement (valable du dimanche au jeudi)

Amoureux de la nature, venez sillonner les divers sentiers et faire le plein de bon air, au rythme du sifflement de la forêt, ce merveilleux parc vous offre une multitude d'activités cet hiver.

Le belvédère est accessible à partir de différents stationnements. Venez contempler la vue imprenable par temps clair et vous en aurez le souffle coupé.

## Politique familiale municipale

Le Conseil a adopté une résolution pour entériner sa démarche dans l'élaboration d'une politique familiale municipale qui est en soit un levier qui permet aux acteurs municipaux de prendre en compte les besoins et les enjeux des familles.

Un comité a été formé de neuf (9) membres issus de divers milieux (municipal, santé, éducation, etc.) œuvrant auprès des familles de la communauté.

L'objectif est de favoriser le mieux-être et le développement du potentiel des citoyens et de la communauté ainsi que le développement de la qualité de vie de la collectivité et la réduction des inégalités sociales et économiques.

## La traversée du lac Simon



Malgré la pause qu'a connue l'événement de « la traversée du lac Simon », les adeptes de la natation et leurs supporteurs étaient présents. Ce fut une journée mémorable et gâtée par dame nature. Tous les ingrédients pour une réussite étaient au rendez-vous.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'il y aura une seconde édition en août 2023. Nous tenons à remercier les divers organismes et partenaires pour leur générosité, leur implication ainsi que la coopération de la Corporation des loisirs de Papineau (CLP) lors de l'événement.

**C'est un rendez-vous à ne pas manquer en 2023 !**

## Aide financière aux organismes

Afin de contribuer à la mission de différents organismes et regroupements régionaux, des contributions financières ont été accordées à :

- Banque Alimentaire Petite-Nation
- Cadets de l'Armée
- Citoyens de l'Ukraine
- Club Quad Petite-Nation
- Coop Santé du Nord de la Petite-Nation
- Église de St-André
- Festival Médiéval de Montpellier
- Fondation canadienne du rein
- Corporation des loisirs de Papineau
- MADA—Lac-Simon
- Résidence Le Monarque

# Travaux de réfection du réseau routier

Dans le cadre du volet **Redressement et accélération** du programme PAVL, une demande d'aide financière sera acheminée en 2023 pour des travaux admissibles concernant le tronçon du chemin du Tour-du-Lac, au nord de l'intersection du chemin de l'Indien.



## Offres d'emploi

La Municipalité recherche des candidats pour quatre (4) postes à combler. Les projets remplis de défis vous allument? Joignez sans tarder notre équipe stimulante et contribuez à bâtir un milieu de vie de qualité en posant votre candidature à un des postes suivants :

**Manoeuvre-Chauffeur-Opérateur - Travaux publics**

**Préposé à la taxation et la perception**

**Responsable comptabilité et contrôle budgétaire**

**Directeur en urbanisme et environnement**

Consultez notre site internet à l'adresse suivante, pour tous les détails et les exigences concernant ces postes :

[www.lac-simon.net/fr/offre-emplois.htm](http://www.lac-simon.net/fr/offre-emplois.htm)

La date limite pour faire parvenir votre curriculum vitae est le 12 janvier 2023.

## Vous avez toujours voulu devenir pompier et relever des défis ?



Le Service de sécurité incendie est présentement en campagne de recrutement !

Le travail consiste à répondre aux alertes d'incendies et autres appels d'urgence, à effectuer des tâches d'entretien de la caserne, des appareils et matériaux requis pour combattre les incendies, à participer aux pratiques et à la formation.



### Les exigences sont les suivantes :

- ▶ S'engager à suivre la formation requise selon la loi en sécurité-incendie;
- ▶ Posséder une formation incendie, reconnue par le ministère de l'Éducation;
- ▶ Être âgés d'au moins 18 ans;
- ▶ Être en bonne condition physique et se soumettre aux examens médicaux;
- ▶ Posséder un permis de conduire de la classe 4A;
- ▶ Résider sur le territoire de Lac-Simon – Chénéville – Duhamel ou à proximité;
- ▶ Avoir une bonne disponibilité;
- ▶ Ne posséder aucun antécédent criminel.

Si le poste vous intéresse, saisissez cette chance de devenir pompier en communiquant avec Monsieur Bruno Bédard, directeur par intérim du Service de sécurité incendie de Lac-Simon à l'adresse courriel suivante : [911@lac-simon.net](mailto:911@lac-simon.net)

# Les abris d'auto et les clôtures à neige



Les abris d'autos et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones du 15 octobre au 15 mai pourvu que l'installation de l'abri ou de la clôture respecte les conditions suivantes :

1. Doit être installé sur le terrain d'un bâtiment principal et implanté;
2. Doit être érigé sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une aire de stationnement;
3. Une distance minimale de 1,5 mètres doit être observée entre les abris et le trottoir, de la bordure de la route ou de la partie de la rue déneigée;
4. Une distance minimale de 1 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et la ligne latérale du terrain;
5. Doit être démontable, à structure métallique couvert de toile ou de matériau non rigide et utilisé pour le stationnement d'un ou de plusieurs véhicules;
6. Ne doit pas excéder une hauteur de trois (3) mètres.

## Cinq conseils pour de vos déplacements cet hiver

- ① Avant de partir, renseignez-vous sur les conditions de la chaussée et les conditions de visibilité avec Québec 511;
- ② Déneigez complètement votre voiture en faisant un tour complet des vitres, des rétroviseurs, du toit, du capot, des phares et de la plaque d'immatriculation;
- ③ Adaptez votre vitesse en fonction des conditions météorologiques et routières en vigueur;
- ④ Maintenez une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède;
- ⑤ Soyez patient en présence de véhicules d'entretien hivernal et assurez-vous d'être visible par leurs opérateurs. Méfiez-vous des angles morts.



### AVIS IMPORTANT

**Il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule en bordure du chemin où il pourrait gêner le déneigement.**

# Quelques conseils à l'approche des Fêtes



## Les arbres de Noël

Un arbre artificiel risque moins de prendre en feu qu'un arbre naturel. Si vous optez pour un arbre naturel :

- Assurez-vous qu'il soit fraîchement coupé et que les épinettes ne se détachent pas facilement
- Placez-le dans un récipient d'eau et arrosez-le TOUS les jours
- Installez-le à plus de 1 mètre de toutes sources de chaleur

## Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières homologuées par la norme CSA ou ULC et privilégiez des ampoules à faibles émissions de chaleur (DEL)
- Examinez vos lumières et jetez celles qui sont défectueuses et dont les fils sont séchés ou fendillés
- N'utilisez jamais les lumières conçues pour l'intérieur, à l'extérieur
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives AVANT de quitter la maison ou d'aller au lit
- Ne surchargez jamais les circuits électriques

## Les chandelles

- Choisissez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.

Si vous choisissez de vraies chandelles :

- Ne laissez JAMAIS les chandelles allumées sans surveillance et éteignez-les avant de quitter une pièce ou d'aller au lit
- Placez-les sur une surface stable, loin de matériaux combustibles
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux



## La cuisine

Évitez les distractions lorsque les aliments cuisent et éloignez les jeunes enfants de la cuisinière. Si vous faites de la fondue, posez le brûleur sur une surface stable et ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud.

## Pour des fêtes éco responsables

Voici quelques gestes pour vous aider à y arriver :

- évitez d'utiliser de la vaisselle jetable;
- misez sur des cadeaux pratiques et durables (en privilégiant l'achat local) ou des activités qui resteront gravées dans la mémoire;
- réutilisez les décorations, les emballages, boîte cadeaux et rubans.

**Consultez votre calendrier  
des collectes 2023 !**

- Papier d'emballage non-métallisé et sans brillant
- Papier de soie (ou conservez-le pour le réutiliser)
- Contenants préalablement nettoyés
- Carton



- Restes de table (proposez à vos invités d'apporter des contenants réutilisables pour limiter le gaspillage)
- Papier sulfurisé (aussi appelé « papier parchemin »)
- Reste de dinde (pensez à faire un bouillon avant d'en disposer)
- Serviettes de tables



# Horaire des services municipaux

	Bureau municipal	Bibliothèque municipale	Écocentre	Parc (sentier de patin)
DÉCEMBRE 2022	Jeudi 22	OUVERT AM / FERMÉ PM	18 H À 20 H	FERMÉ
	Vendredi 23	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Samedi 24	FERMÉ	FERMÉ	10 H À 16 H
	Dimanche 25	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Lundi 26	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Mardi 27	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Mercredi 28	FERMÉ	13 H À 16 H	FERMÉ
	Jeudi 29	FERMÉ	18 H À 20 H	FERMÉ
	Vendredi 30	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Samedi 31	FERMÉ	FERMÉ	10 H À 16 H
JANVIER 2023	Dimanche 1 <sup>er</sup>	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Lundi 2	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Mardi 3	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Mercredi 4	FERMÉ	13 H À 16 H	FERMÉ

Le sentier de patin est accessible en tout temps durant la saison hivernale :

- \* Cabane chauffée
- \*Éclairage en soirée

Cependant, tenez compte des congés fériés pour le déneigement complet du sentier et de la météo pour l'état de la glace.

Durant la période des Fêtes, pour les urgences concernant le service des Travaux publics ou la sécurité incendie, communiquez avec :

M. Thierry Desormeaux

Téléphone : 819-428-3906, poste 1875 • Courriel : [tp@lac-simon.net](mailto:tp@lac-simon.net)

## Votre calendrier des collectes

(ordures, recyclages, matières résiduelles, feuilles, etc)

Nous avons joint le calendrier des collectes 2023 dans l'envoi de la présente infolettre. Conservez-le précieusement. Vous pouvez l'accrocher à l'intérieur d'une porte d'armoire ou dans un endroit facilement accessible pour le consultez.

2023		MUNICIPALITÉ DE LAC-SIMON																												
JANVIER		FÉVRIER																												
D	L	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V																			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
MARS		AVRIL																												
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V																		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

## Urbanisme

**Nouveau :**

Il est maintenant possible de remplir les formulaires de demande de permis ou de certificats en ligne et le retourner par courriel au Service de l'urbanisme et de l'environnement à [permis@lac-simon.net](mailto:permis@lac-simon.net).

Un tableau détaillé est également disponible sur notre site internet. Selon votre type de projet ou demande, ce tableau indique les documents à fournir et le tarif pour le dépôt de la demande.

Consultez la page à :

[Municipalité de Lac-Simon /Services aux citoyens/](#)  
[Urbanisme et environnement - Permis](#)



ALTES

## Êtes-vous membre?

En étant membre du Réseau BIBLIO de l'Outaouais, tous les citoyens de notre Municipalité ont accès à une riche documentation format papier et numérique, l'accès aux nouvelles technologies et à ses services à distance.

## Voici un survol des services disponibles à votre bibliothèque de Chénéville :

- Dépôt d'une collection diversifiée de base en fonction de la population desservie (livres, papier et audio, de disques compacts de musique de films en format DVD, de jeux vidéo, trousse d'apprentissage pour le français et les mathématiques et trousse d'apprentissages des bases du codage.
- Échange, deux fois par année, d'une partie de la collection déposée.
- Service d'emprunts de livres numériques, de livres audio numériques et de revues numériques.
- Service de prêts entre bibliothèque (PEB) – partage des collections de documents (livres, CD de musique DVD de film jeux vidéo) entre les bibliothèques du Québec ainsi qu'avec celles du Canada.
- Service de prêts de matériel spécialisé pour l'animation (thématiques de livres sur des sujets d'actualité, tentes à lire et coffres pour animer la lecture auprès des tout-petits, jeux de société, d'actualité, tentes à lire et coffres pour animer la lecture auprès des tout-petits, jeux de société, etc.)
- Service de traitement catalographique de la collection locale de la bibliothèque municipale.
- Soutien au recrutement et à la reconnaissance des bénévoles
- Accès à une banque de données bibliographiques informatisées de la collection locale de votre bibliothèque et de la collection régionale du Réseau BIBLIO de l'Outaouais.

### HEURES D'OUVERTURE

LUNDI..... 18 H À 20 H

MERCREDI ..... 13 H À 16 H

JEUDI..... 18 H À 20 H

SAMEDI ..... 9 H À 12 H

Site internet : [Réseau BIBLIO de l'Outaouais \(reseaubibliooutaouais.qc.ca\)](http://reseaubibliooutaouais.qc.ca)

## Horaire de l'écocentre

Veillez prendre note que depuis le 21 octobre 2022 jusqu'au 29 avril 2023, l'écocentre situé au 123, chemin du Parc dans la Municipalité de Lac-Simon est ouvert **seulement le samedi de 10 h à 16 h**. Il poursuivra donc ses activités cet hiver et ce printemps à raison d'une journée par semaine.

### Le centre de récupération vous permet de disposer :

- ▶ matériaux de construction et de rénovation;
- ▶ bois/gypse/isolants/tuyaux/et meubles;
- ▶ résidus domestiques; peintures/piles/tubes néons/cellulaires;
- ▶ appareils électriques et électroniques; tels que les métaux et les électroménagers;
- ▶ pneus sans les jantes;
- ▶ résidus verts de jardin;
- ▶ branches de moins de 4 pouces de diamètre.

### Produits non acceptables :

- ▶ chlore/les pesticides/les acides/et bases;
- ▶ bardeaux d'asphalte.

Gratuit pour les propriétaires des municipalités de Lac-Simon et Chénéville.

Une preuve de possession d'immeuble est exigée (exemple : carte citoyenne pour les propriétaires de Lac-Simon).

Lorsque vous disposez des matériaux de construction, vous devez présenter votre permis de rénovation / construction.

**Aucuns matériaux relatifs à un permis de démolition ne seront acceptés.**



# Parc dragon du lac

Coup de cœur

En matière d'aménagement



La Municipalité est fière d'avoir été nommée l'un des trois coups de cœur de Loisir Sport Outaouais :

« Ce tout nouveau parc est impressionnant par son esthétisme et sa grandeur. On y retrouve un superbe module de jeux, avec une balançoire, des équipements pour grimper, une pergola et des mobilier urbains. » -  
Extrait de Actualité—site de l'organisme Loisir sport Outaouais :

[www.urlso.qc.ca](http://www.urlso.qc.ca)



## Club de bridge de Lac-Simon

Le Club de bridge de Lac-Simon se cherche de nouveaux joueurs de bridge. Nous vous invitons à vous joindre à nous. Afin de faciliter votre arrivée, des cours de bridge pour débutants et intermédiaires vous seront offerts dès janvier 2023.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec madame Lise Fortin au 819-426-2180

Paul Lalonde  
Secrétaire du Club



## Guignolée 2022

Jusqu'au 21 décembre, nous vous encourageons à venir porter vos dons, denrées alimentaires (non périssables).



### Boîtes de dépôt

Des boîtes de Noël ont été déposées à l'entrée de l'hôtel de ville et de la salle du Conseil municipal afin de recevoir vos dons.

Nous comptons sur votre habituelle générosité.



Recevez votre prochaine infolettre par courriel en vous abonnant sur notre site internet : [www.lac-simon.net](http://www.lac-simon.net)

M'abonner au  
**BULLETIN MUNICIPAL**

[Cliquez ici pour vous abonner ▶](#)

[Cliquez ici pour se désabonner](#)



# Les plaisirs de l'hiver

## PATINOIRES, GLISSADES...

Venez patiner sur notre sentier de patins en forêts ou sur la patinoire d'entraînement.

*L'ouverture sera annoncée sur notre site Internet ([www.lac-simon.net](http://www.lac-simon.net)) et sur les réseaux sociaux dès que les conditions hivernales le permettront.*



Situé au 105, chemin du Parc (caserne des pompiers) :

- ▶ un décor enchanteur, magnifiquement éclairé en soirée;
- ▶ une glissade y sera aménagée pour les petits et les grands;
- ▶ une cabane chauffée est à votre disposition pour mettre vos patins;
- ▶ toilettes publiques accessibles.

### RÈGLEMENTS

- **Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps;**
- le port du casque est FORTEMENT recommandé;
- assurez-vous de toujours bien fermer la porte de la cabane chauffée;
- la Municipalité de Lac-Simon n'est pas responsable des objets perdus et volés.

## SKI DE FOND, RAQUETTES...

Pour celles et ceux qui désirent s'adonner au **ski de fond et à la raquette**, vous pouvez profiter de 16 Km de sentiers entretenus régulièrement. Deux stationnements sont mis à votre disposition soit au 475, route 321 et au 105, chemin du Parc. Vous retrouverez également à ces endroits des cartes des sentiers. La carte est également disponible sur le site internet de la Municipalité ([www.lac-simon.net](http://www.lac-simon.net)), sous la rubrique *Tourisme et événements/loisirs et sports*.



Nous tenons à vous rappeler que nos sentiers sont accessibles grâce à certains propriétaires de la Municipalité qui nous prêtent généreusement leurs terrains donnant accès à ceux qui souhaitent faire du ski de fond et de la raquette. Ces propriétaires exigent que les randonneurs s'en tiennent aux pistes entretenues par la Municipalité et qu'aucun véhicule motorisé tel que les motoneiges et les quads n'empruntent ces sentiers.

En dehors de la saison hivernale, nous désirons vous informer que ces sentiers redeviennent privés et non accessibles.

# Trouvez les lutins...

du samedi 17 décembre 2022 au 7 janvier 2023

Enfants, parents et grands-parents de Lac-Simon, partez à la recherche des 12 lutins

(Ils se sont cachés près de la boîte aux lettres, dans le secteur de la caserne)

## M e s s a g e d u P ô l e N o r d

Lorsque le **Petit peuple du Pôle Nord** est venu installer la boîte aux lettres à la caserne des pompiers, **les lutins** sont tombés en amour avec Lac-Simon.

Au grand malheur du Père Noël, **douze d'entre eux** se sont cachés le long du **chemin du Parc** au lieu de retourner au Pôle Nord.

**Père Noël demande votre aide pour les retrouver.** Il offre même une récompense à faire tirer parmi tous ceux et celles qui auront repéré **l'emplacement** des douze fugitifs.



Les **formulaires de participation** et les **crayons** seront disponibles dans la petite boîte de bois située à l'entrée du parc canin Alpha ou par courriel si vous faites une demande à : [communication@lac-simon.net](mailto:communication@lac-simon.net).

Vous pourrez ensuite déposer votre formulaire dûment rempli dans la boîte aux lettres du Père Noël située près de la caserne.

**Père Noël espère que vous les retrouverez!**

# Noël à Lac-Simon

## Messages importants à tous les enfants de Lac-Simon

### Courrier du Père Noël



Encore cette année, une énorme boîte aux lettres rouge est apparue près de la caserne des pompiers. Les enfants de la région peuvent écrire au Père Noël.

Si tu le désires, tu peux écrire ta lettre au Père Noël dans laquelle tu pourras lui dire le cadeau que tu aimerais recevoir à Noël.



Dépêche-toi, tu as jusqu'au samedi 17 décembre pour faire ta lettre. Tu dois la déposer dans cette boîte magique... et tu recevras une réponse si tu indiques ton adresse de retour.

Voici son adresse à mettre sur ton enveloppe :

Petit Papa Noël

103 ✨ ✨ ✨ chemin du Parc

Pôle Nord HOHOHO

## Distribution de cadeaux : le samedi 10 décembre 2022



Le Père Noël et ses lutins feront la distribution des cadeaux aux enfants de Lac-Simon de 12 ans et moins, le samedi 10 décembre, de 18 h à 20 h, à la caserne incendie au 103 chemin du Parc.

### IMPORTANT

Les parents doivent inscrire leur enfant, avant le 2 décembre 2022, par courriel à :  
[communication@lac-simon.net](mailto:communication@lac-simon.net)

Dans votre courriel d'inscription, n'oubliez pas de nous transmettre les informations suivantes :

- prénom et nom (s.v.p. précisez si c'est un garçon ou une fille)
- âge
- adresse à Lac-Simon

Le Père Noël doit avoir ces informations pour préparer chaque cadeau.

Dans un décor féérique, les petits et les grands sont invités en grand nombre afin de profiter de cette occasion pour se rencontrer ou faire connaissance en cette période de réjouissances. Feu de joie, musique, chocolat chaud, café et petites douceurs sont prévus pour tous les citoyens de Lac-Simon.

Merci aux membres du Comité MADA Lac-Simon  
pour l'organisation de cette activité et  
aux Amis de l'entraide du Nord de la Petite-Nation  
pour leur contribution financière

